

REPUBLIQUE DU NIGER  
*Fraternité - Travail - Progrès*



MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES

**INTERVENTION DE**  
**MONSIEUR LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA**  
**POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES DU NIGER A LA 77<sup>ème</sup>**  
**ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE :**  
**GENEVE 27 MAI AU 1<sup>er</sup> JUIN 2024**

- **Monsieur le Président ;**
- **Monsieur le Directeur Général de l'Organisation Mondiale de la Santé ;**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

Je voudrais d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre brillante élection à la tête de nos travaux, ainsi que les autres membres du Bureau.

J'adresse également les félicitations de ma délégation au Directeur Général de l'OMS, et à son équipe, pour l'impulsion positive qu'il ne cesse d'imprimer à l'Organisation, en dépit d'un contexte mondial difficile.

**Monsieur le Président,**

Le thème de notre débat général de cette année à savoir : « **tous pour la santé, la santé pour tous** » nous semble inclusif et fort pertinent.

Dans ce cadre, le Niger tient d'abord à souligner que les appuis de l'OMS à ses efforts nationaux sont multiples et multiformes.

En effet, comme nous nous l'avons dit à plusieurs occasions, l'OMS, en collaboration avec d'autres partenaires, a contribué au fil des années à améliorer la santé et le bien-être des populations nigériennes.

L'éradication de la variole en 1980, du Ver de Guinée en 2013 et du Tétanos néonatal en 2016, l'interruption de la circulation du poliovirus sauvage en 2016, l'introduction de nouveaux vaccins, qui a entre autres

permis de porter le programme de vaccination de routine de 7 vaccins à sa création, à 13 aujourd'hui, y compris pour la Covid-19 en 2021, intégrant la supplémentation en vitamine A et le déparasitage, et les multiples interventions dans le domaine des urgences sanitaires, en sont quelques exemples assez illustratifs.

L'introduction du vaccin contre le paludisme déjà en cours dans certains de nos pays sont, à n'en point douter, un aboutissement retentissant dans le renforcement du programme mondial de vaccination.

Dans le domaine de la santé maternelle et infantile, le Niger a connu une baisse importante de la mortalité maternelle de plus de 200 points entre 1992 et 2020, ainsi que la réduction de la moitié des enfants de moins de 5 ans durant la même période, faisant ainsi du Niger, l'un des pays à avoir atteint l'OMD 4, à la date butoir de 2015.

En matière de protection contre les risques financiers liés à la santé, le Niger met en œuvre depuis 2006, une politique de gratuité des soins pour les couches vulnérables et a créé en 2022 l'Institut National d'Assistance Médicale (INAM) dont la mission est d'assurer une couverture sanitaire universelle aux nigériens.

Toutefois, au plan de la prise en charge des déterminants par les différents secteurs impliqués, malgré l'adoption de plusieurs lois dont la Loi anti-tabac, des défis restent à relever quant à la prise en compte des impératifs de la santé dans diverses politiques sectorielles existantes.

**Monsieur le Président,**

La pandémie de Covid-19 nous a démontré que pour continuer à sauver des vies avec efficacité et à assurer la santé à tous, nous avons besoin

d'un renforcement des systèmes nationaux de santé, d'une coopération internationale plus dynamique et d'une solidarité agissante.

Dans cette optique, nous exhortons l'ensemble des membres de la Communauté internationale à tout mettre en œuvre pour s'accorder sur des dispositions appropriées capables de permettre à l'humanité de prévenir, de se préparer et de répondre efficacement à toutes pandémies futures conformément à l'impératif qui nous a convaincu en son temps de la nécessité de disposer de l'instrument actuellement en discussion dans le cadre de l'Organe intergouvernemental de négociation sur la prévention, la préparation et la réponse aux pandémies, et de la révision du Règlement Sanitaire International en examen par le groupe de travail de travail.

Nous nous félicitons d'ores et déjà de l'engagement de l'OMS à nos côtés, notamment en matière de poursuite des objectifs du « Triple Milliards » en 2025, ainsi que dans la mise en œuvre du Plan National de Développement Sanitaire et Social 2022-2026 qui vise à s'assurer que *«les populations bénéficient d'un accès universel aux services socio-sanitaires de qualité répondant à leurs besoins»*, et j'en passe.

Pour terminer, ma délégation voudrait, au nom de **S.E. le Général Abdourahamane Tiani, Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie**, Chef de l'Etat, réitérer la centralité de l'OMS dans la recherche de la résilience et dans la préparation aux urgences sanitaires, et la remercier pour la coopération dynamique développée et poursuivie avec le Niger depuis l'Accord de 1960.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**